

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur CENTRE HOSPITALIER situé sur la commune de MAURIAC.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Fromage Cantal (réponse le 27/02/2025 au plus tard) – Quantité maximum : 60Kg - 4 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Hebdomadaire

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : La fourniture est livrée accompagnée d'un bon de livraison où sont précisés : - le nom du titulaire du marché et son adresse - la date de livraison - les quantités livrées Les livraisons s'effectueront au fur et à mesure des besoins (bon de commande) établi par le centre hospitalier tous les jours de la semaine, dimanches et jours fériés inclus, avant 7 h 00 durant l'exécution du marché.

Spécifications complémentaires :

Cantal au lait pasteurisé, livré en pièce de 5 kg avec traçabilité

Date limite de remise des offres :

27/02/2025, à minuit.

Article 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour la période du 03/03/2025 au 03/06/2025

Article 3 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 65%
- Label, dénomination reconnue par l'Etat (Label, Dénomination reconnue par l'Etat) – 20%
- Conditionnement (Grammage) – 15%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- CENTRE HOSPITALIER
- Mélanie Friscia
- Avenue FERNAND TALANDIER
- 15200 MAURIAC
- Responsable des achats : Mélanie Friscia
- Téléphone : 04 71 67 48 18
- Courriel : cuisines@ch-mauriac.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :
Clermont-Ferrand